



Déclaration liminaire

CTREA Occitanie du 10 Mars 2022

Ce CT-REA consacré aux évolutions de la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2022 s'ouvre une fois de plus dans un contexte particulièrement dégradé où les feuillets de la crise sanitaire et les craintes quant à l'avenir de l'Enseignement Agricole Public continuent de mobiliser l'énergie des agent.es pleinement engagé.es à remplir efficacement leurs missions. A cela s'ajoute une succession de contre-réformes conduites au pas de charge dont le principal objectif est d'accompagner la politique de restriction budgétaire au mépris de l'intérêt des élèves et étudiant.es.

L'épuisement des personnels est palpable, les situations de souffrance au travail se multiplient tant au niveau national que régional.

Monsieur le Directeur Régional, Madame la Cheffe de Service, le système est aux bords de la rupture !!

L'intersyndicale FO/CGT Agri/SNETAP-FSU qui témoigne de ces remontées de terrain se heurte systématiquement à un simulacre de dialogue social. Force est de constater que ce dernier se dégrade au fil du temps entravant le bon déroulement des instances.

L'intersyndicale avait demandé qu'un certain nombre de questions diverses soient portées à l'ordre du jour de ce CT-REA. Pas moins de 13 questions transmises qui auraient mérité des réponses précises de la part de vos services. Nous déplorons la mauvaise qualité des documents préparatoires à la fois peu nombreux et indigents. C'est intolérable !

- Florilège de graphiques en lieu et place d'un recensement précis du nombre d'AESH par établissement, du bilan des notifications MDPH, des conditions d'emplois...cette réponse est indigne alors même que nous avons d'ores et déjà dénoncé un certain nombre de transgressions à la réglementation en Occitanie et qu'il y a urgence à agir : nous sommes résolument opposé.es à la détermination unilatérale par le SRFD du volume d'heures d'accompagnement lorsque la MDPH prescrit un.e AESH mutualisé.e (8 heures contre 12 il y a peu) !
- Evolutions des structures dans l'Enseignement Agricole Public : les attentes étaient fortes et les incertitudes pesantes en cette période de recrutement. Même si « les ouvertures et fermetures de classes ne devaient pas relever d'une fête à Neuneu » (sic !) ces annonces faites tardivement suffiront-elles à conforter les effectifs dans les établissements concernés ? Nous continuons à fustiger le manque d'ambition de la carte scolaire et les inégalités de traitement entre le public et le privé qui pénaliseront les lycées agricoles publics au profit des établissements privés.

Aucun document sur les évolutions des personnels ATLS, des personnels de direction, sur les évaluations des EPL, sur les HSE Covid.....n'en jetez plus ! Mr le Directeur Régional comment comptez-vous traiter l'ensemble de ces points en séance en un temps aussi restreint ? Initialement ce CT-REA était prévu le 3 février à 14h. Vous avez décidé unilatéralement et une semaine avant son report au 10 Mars à 10h ce qui ne permet pas un temps de préparation et de réunion suffisant. Vous avez refusé notre demande de report invoquant des contraintes d'agenda et faisant fi du règlement intérieur et de la note de service NS 2021-649 du 13 août 2021 dont vous vous prévaliez. Triste réalité ou simple manœuvre pour réduire le dialogue social à sa portion congrue en minimisant le rôle des représentant.es des personnels ? C'est une drôle de conception du dialogue social en tout état de cause ce n'est pas la nôtre ! Permettez-nous de vous rappeler que nous sommes élu.es et mandaté.es par nos collègues à qui nous devons rendre des comptes !

Concernant le tableau des évolutions des postes enseignant.es les perspectives s'annoncent inquiétantes pour la région Occitanie alors même que le ministre de l'agriculture se félicite de l'évolution du schéma d'emplois pour la rentrée 2022. Cherchez l'erreur ! A l'heure où les enseignant.es sont au bout du rouleau, où la nécessité de pouvoir se projeter dans l'avenir se fait sentir le SRFD envisage de supprimer 14 postes de titulaires dans la région. Même si les documents préparatoires n'ont aucun caractère définitif cette décision illustre bel et bien la volonté de réaliser une véritable purge. Cerise sur le gâteau : la vérité des prix sera connue lorsque les résultats de la campagne mobilité seront publiés...En effet l'autorité académique mise sur le départ hypothétique des collègues ayant fait une déclaration d'intention de mobilité. Nous condamnons ces choix tant sur le fond que sur la forme. Il en va de la survie de notre appareil public de formation largement éprouvé par les vagues successives de suppression d'emplois et par la crise sanitaire. Lorsque les acteurs.trices locaux.ales (personnels, directions...) dénoncent l'insuffisance des moyens le SRFD se livre à un dialogue de sourd et/ou à une fin de non-recevoir: c'est notamment le cas à Montauban où un poste PCEA lettres est transformé en poste d'ajustement ACEN à 70 % malgré un besoin patent.

Monsieur le Directeur Régional, Madame la Cheffe de Service nous sommes las.ses de ces mesures qui tournent le dos à la qualité du service public d'éducation, las.ses de ce tropisme pour l'enseignement privé, las.ses des conditions du dialogue social qui ne cesse de se déliter. Les instances régionales ne peuvent être des chambres d'enregistrement qui cantonnent les représentant.es des personnels à un rôle passif. Ce sentiment est d'autant plus renforcé que la procédure a été modifiée cette année sans qu'elle soit explicitée au niveau régional et que les décisions étaient déjà prises au niveau national.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale a décidé de boycotter le comité technique convoqué ce jour.

Nous continuerons à lutter contre cette logique libérale qui s'impose aux politiques scolaires. Notre attachement à l'Enseignement Agricole Public est sans faille, ce dernier doit devenir une réelle priorité !